

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

GRETA du Val d'Oise (95)

Cergy, Sarcelles/Garges les Gonesse et Argenteuil

OBJECTIFS

Objectif du dispositif

Ce dispositif a pour but d'aider les jeunes dans leur recherche d'entreprise d'accueil ceci afin de finaliser leur inscription en apprentissage

CONTENU

Positionnement initial (1h 30)

- Un entretien individuel de positionnement initial.

Parcours socle (30 h)

Ce dernier en atelier collectif comprend :

- Une sensibilisation au statut d'apprenti ainsi qu'aux codes sociaux de l'entreprise

- Des ateliers de techniques de recherche d'entreprise (CV, lettre de motivation, organisation de ses recherches, réseaux et sites des recruteurs, préparation aux entretiens de recrutement)

Positionnement final (1 h)

-Un entretien individuel de fin de parcours

Suivi post parcours socle (2 h)

- Un atelier collectif pour lever les freins à la recherche d'entreprise.

PUBLICS

- Individuel
- Jeune adulte en insertion

DURÉE

De 35 h, variable selon positionnement

DATES

Date de début : 03 juin 2024

Date de fin : 30 décembre 2025

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

Être inscrit dans un UFA du Val d'Oise de l'Académie de Versailles

Rechercher une entreprise d'accueil

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Formation de groupe

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Parcours de formation non certifiant mais visant à une montée en compétences transverses.

COÛT

Sans

FINANCEMENT

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Développement professionnel et personnel

CONTACT

Greta 95

Téléphone : 01 34 48 59 00

Email : contact@greta-95.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christine MATIAS

contact@greta-95.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Le Greta du Val d'Oise, organisme de formation de l'Éducation Nationale recevant du public, applique les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Afin que la formation soit accessible à tous, des mesures peuvent être mises en place pour compenser les situations de handicap (matérielles et/ou pédagogiques). Vous pouvez contacter notre référente Handicap pour bénéficier d'un accueil et d'un échange sur les aménagements possibles.

